

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Grégoire Jacques ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Connaissances de base de la psychométrie et de la psychopathologie <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Le cours est organisé en fonction des différentes étapes de l'examen psychodiagnostique : * (1) l'analyse de la demande ; * (2) Les aspects relationnels et socioculturels de l'examen ; * (3) La méthodologie générale de l'examen diagnostique ; * (4) Les principes déontologiques régissant l'examen et l'usage des résultats ; * (5) Les cadres conceptuels de référence ; * (6) l'examen de la personnalité et du comportement ; * (7) L'examen des fonctions cognitives.
Acquis d'apprentissage	L'objectif central est de maîtriser les compétences requises aux différentes étapes de l'examen psychodiagnostique. A l'issue du cours, l'étudiant devrait pouvoir : * (1) analyser une demande du point de vue individuel, familial, institutionnel et culturel ; * (2) choisir et justifier le cadre conceptuel auquel se référer ; * (3) choisir une méthode d'entretien et des outils diagnostiques adéquats ; * (4) pour les méthodes vues aux cours, interpréter les résultats récoltés ; * (5) intégrer les différentes informations nécessaires pour poser un diagnostic ; * (6) communiquer correctement les résultats des examens dans le respect de la déontologie. Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise à amener les étudiants à : * A1. maîtriser les connaissances psychologiques de base permettant de comprendre l'individu et de poser une diagnostic à propos de son fonctionnement psychologique. * A2. connaître les outils d'observation et d'analyse qui permettent d'expliquer et de comprendre les individus ; utiliser les données, théories, méthodes et outils pertinents pour modéliser une situation simple ; prendre conscience de l'influence de ses propres représentations et préjugés dans son analyse ; faire la distinction entre une analyse professionnelle et une analyse relevant du sens commun. * B1. comprendre et expliciter la méthodologie liée à l'examen diagnostique ; comprendre les principaux enjeux sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels de cet examen. * E1. comprendre et appliquer la démarche inductivo-hypothético-déductive ; identifier les sources d'informations pertinentes ; comprendre les forces et faiblesses des méthodologies principalement utilisées ; comprendre et appliquer les concepts principaux de probabilité et de statistiques utiles à l'usage des tests et au diagnostic. * E2. faire une analyse critique de la littérature existante relative au diagnostic psychologique ; discerner les spécificités d'une approche scientifique plutôt que naïve dans ce domaine. * E3. connaître les cadres légaux et le code de déontologie qui régissent la pratique du psychologue, les appliquer et les respecter dans ses travaux, examens, relations avec les milieux professionnels et les différents intervenants dans la formation. ---- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'étudiant est évalué sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances enseignées lors du cours ex cathedra via un examen écrit (session de janvier) ou oral (session de septembre). Cette évaluation est faite sur 16 points. - Les travaux à réaliser dans le cadre des TP. Cette évaluation est faite sur 4 points. Si le premier travail est non remis ou remis en retard, la pénalité est de moins un point. Si le second travail est non remis ou remis en retard, la pénalité est de moins trois points. Les absences aux TP doivent être justifiées par un certificat médical. Aucune dispense de participation n'est accordée, car les TP font partie intégrante du programme et de la formation de l'étudiant. <p>Le résultat global est la somme des points obtenus pour le cours et pour les TP. Pour réussir, l'étudiant doit avoir au minimum 10 points au total.</p> <p>L'étudiant qui a échoué globalement le cours, peut demander une dispense de TP et le report de la note de TP déjà obtenue s'il a obtenu au minimum 2/4. Ce report n'est pas une obligation. L'étudiant qui souhaite améliorer sa note de TP peut en effet s'y réinscrire normalement.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours comprend un enseignement en grand auditoire et des TP qui mettent en pratique les concepts et les outils présentés lors l'enseignement ex cathedra.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours est organisé en fonction des différentes étapes de l'examen psychodiagnostique :</p> <ul style="list-style-type: none"> * (1) l'analyse de la demande ; * (2) Les aspects relationnels et socioculturels de l'examen ; * (3) La méthodologie générale de l'examen diagnostique ; * (4) Les principes déontologiques régissant l'examen et l'usage des résultats ; * (5) Les cadres conceptuels de référence ; * (6) l'examen de la personnalité et du comportement ; * (7) L'examen des fonctions cognitives.
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Les PPT des différents chapitres sont mises au fur et à mesure à la disposition des étudiants. Un ensemble de documents sont également proposés sur Moodle pour soutenir l'apprentissage des étudiants.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Grégoire, J. (2019). <i>L'examen clinique de l'intelligence de l'enfant. Fondements et pratique du WISC-V</i>. Bruxelles: Mardaga. Laveault, D. & Grégoire, J. (2014). <i>Introduction aux théories des tests en psychologie et en éducation (3e édition revue et complétée)</i>. Bruxelles: De Boeck.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Connaissances de base de la psychométrie et de la psychopathologie</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>EPSY</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	5	LPSP1202 ET LPSP1211	